

INFORMATIONS AUX HABITANTS

1. DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE – INONDATION DU 17 MAI 2024.

Les personnes concernées par des dégâts de l'inondation survenue vendredi 17 mai 2024 viendront déposer **dès que possible un dossier en mairie**, comportant leur identité (nom, prénom, adresse) ainsi qu'un descriptif sommaire des dégâts occasionnés par les eaux pluviales. Ce dossier permettra de faire remonter les informations et par conséquent le nombre de foyers concernés à la Préfecture de la Moselle pour une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle.

En cas de compléments d'information nécessaires, veuillez contacter le maire les mardis et jeudis de 17 h à 19 h.

2. ELECTIONS EUROPEENNES DU 09 JUIN 2024.

Le scrutin pour les élections européennes aura lieu le **dimanche 09 juin 2024**. Le bureau de vote sera ouvert de **08 heures 00 à 18 heures 00**, au complexe culturel et sportif Gabriel SCHATZ, rue du Stade. **ATTENTION : la présentation d'une pièce d'identité avec photo pourra vous être demandée notamment pour les nouveaux inscrits sur les listes électorales ; SANS CETTE PRESENTATION VOUS NE SEREZ PAS AUTORISE A VOTER.**

St-Jean Rohrbach, le 17 mai 2024.

Le maire Cyrille FETIQUE